

Vialay élu haut la main

Avec 59,27 % des voix, le maire de Mantes-la-Jolie, Michel Vialay (UMP), est élu conseiller général. Son rival socialiste n'a pas su mobiliser les abstentionnistes.

MANTES-LA-JOLIE

L NY AURA PAS eu de suspense. Michel Vialay, le maire UMP de Mantes-la-Jolie, a confirmé les résultats du premier tour en s'offrant sans difficulté le siège de conseiller général du canton de Mantes-la-Jolie.

Avec 59,27 % des suffrages, celui-ci n'a laissé aucune chance à son challenger socialiste, Guillaume Quévarec, crédité d'un peu plus de 40 %. La participation, en hausse d'un point à 30,83 %, n'a pas profité à la gauche, espérant pourtant un sursaut de son électorat, notamment au Val-Fourré.

Alain Schmitz :
« C'est un vote de légitimité »

Michel Vialay s'offre au contraire une victoire dans tous les quartiers, démontrant ainsi la force de son implantation. « Les Mantais ont indiqué leur volonté de poursuivre dans l'unité la transformation de la ville », a-t-il commenté sous les ovations de ses militants chauffés à blanc. « Ils ont su mobiliser leurs réseaux. Je me refuse d'employer les mêmes méthodes », a réagi un Guillaume Quévarec plutôt amer, devant le perron de l'hôtel de ville.

Quoi qu'il en soit, un autre homme était rayonnant hier soir. Tout sourire au balcon surplombant le hall de la mairie, ovationné par les militants aux cris de « Bédier, Bédier », l'ex-homme fort du département, inéligible à la suite d'une condamnation dans une affaire de



MANTES-LA-JOLIE, HIER SOIR. Au côté de sa colistière Pascale Bédier (à droite), Michel Vialay (UMP) annonce les résultats dans une ambiance surchauffée. (L.P./L.M.)

corruption, ne peut que se féliciter de l'élection d'un de ses proches dans son fauteuil et de la présence de sa femme Pascale comme colistière de ce dernier.

« C'est un vote de légitimité pour Michel Vialay et Pierre Bédier. Je vais aussi m'efforcer de continuer dans ce sens si je suis choisi comme président vendredi prochain », a déclaré pour sa part un Alain Schmitz souriant et entouré d'autres conseillers généraux UMP venus assister à la victoire sans bavures du maire de Mantes-la-Jolie.

LAURENT MAURON

Les Résultats

Inscrits : 19 827. Votants : 6 039 (30,46 %). Exprimés : 5 828 (29,39 %).

Les résultats des deux candidats :

Guillaume Quévarec (PS) : 2 374 voix (40,73 %)

Michel Vialay (UMP) : **3 454 voix (59,27 %) élu.**

Résultats du premier tour du 21 juin. Inscrits : 19 827. Votants : 5 821 (29,36 %)

Exprimés : 5 649 (28,49 %)

Joël Jegouzo (PC-Verts-NPA) : 562 voix (9,95 %) ; Marc Jammet (PC) : 292 voix

(5,17 %) ; Guillaume Quévarec (PS) : 1 461 voix (25,86 %) ; Michel Vialay (UMP) :

2 998 voix (53,07 %) ; Christine Gadé (FN) : 336 voix (5,95 %).

Résultats du premier tour des cantonales du 9 mars 2008 : Inscrits : 19 530.

Votants : 10 186 (52,2 %). Exprimés : 9 853 (50,5 %), Stéphane Bernard (Verts) :

3 570 voix (36,2 %) ; Emmanuel Norbert-Couade (MNR) : 472 voix (4,8 %) ; Pierre

Bédier (UMP) : **4 935 voix (50,09 %) élu** ; Marc Jammet (PC) : 876 voix (8,9 %).